



INSERTION DES ANNONCES LEGALES - TARIFS 2011

Conformément à l'arrêté du 29 décembre 2010 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la Direction de l'information légale et administrative paru au *Journal officiel* du 30 décembre 2010.

JOURNAL OFFICIEL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS D'ENTREPRISE (JOAFE)

TYPE D'ANNONCE	LIGNE (72 caractères)	TARIFS (en euros)
Déclarations de création d'association	-	44
Déclarations de modification d'association	-	31
Déclarations dont l'objet ou le nouvel objet publié dépasse 1 000 caractères	-	90
Déclarations de fondation d'entreprise et fonds de dotation	1	10
Comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation	-	50

Tarifs non assujettis à la TVA